

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquies des titres.

COMMUNIQUE DU 8 DECEMBRE 2020

OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIEE D'ACHAT OU MIXTE
visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société



INITIEE PAR



MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION EN REPONSE D'ANEVIA
ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA SOCIETE ANEVIA

TERMES DE L'OFFRE

<u>Pour la Branche Achat :</u>	3,50 € par action Anevia et, concernant les bons de souscription d'actions Anevia (les « BSA ») : 1,06 € par BSA 2017C, 1,64 € par BSA2019A, 0,24 € par BSA A et 1,54 € par BSA B.
<u>Pour la Branche Mixte :</u>	pour 10 actions Anevia, 1 action Ateame à émettre et 20 €
<u>Durée de l'Offre :</u>	15 jours de négociation. Le calendrier de l'Offre sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») conformément aux dispositions de son règlement général.

Le présent communiqué est diffusé par Anevia conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité relative à la présente offre en date du 8 décembre 2020, apposé le visa n°20-590 en date du 8 décembre 2020 sur la note en réponse établie par Anevia (la "**Note en Réponse**") relative à l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou mixte visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société Anevia, initiée par Ateame (l'"**Offre**").

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Anevia (le "**Document Autres Informations**") ont été déposées auprès de l'AMF le 8 décembre 2020 et complètent la Note en Réponse établie par Anevia.

La Note en Réponse visée par l'AMF et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-France.org) et de la société Anevia (www.anevia.com) et peuvent également être obtenus sans frais sur simple demande auprès de :

Anevia

79, rue Benoît Malon, 94250 Gentilly

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.